

La Confédération paysanne de l'Ardèche a reçu le préfet

La Confédération paysanne de l'Ardèche a invité jeudi 6 mai le préfet de l'Ardèche, Thierry Devimeux, pour lui exposer les points sur lesquels le syndicat attend une mobilisation forte du gouvernement.

Le rendez-vous a été fixé chez Sylvain Bock, viticulteur de vins naturels. En présence d'Olivier Peverelli, conseiller départemental et de Pierre Laulagnet, maire de la commune. Les participants ont pu débattre autour de plusieurs sujets. Les membres présents de la Confédération paysanne ont interpellé le préfet sur des sujets sensibles et d'actualité.

■ Plusieurs points évoqués

Il s'agit en premier lieu de la lutte contre la flavescence



Invité par la Confédération paysanne de l'Ardèche, le préfet Thierry Devimeux se dit heureux de renouer en Ardèche avec les questions de développement rural et en particulier agricoles.

dorée pour lequel un traitement obligatoire des bois de vignes à l'eau chaude par tous les pépiniéristes est demandé, mais également des

indemnisations pour le gel et plus largement la gestion des risques climatiques. Les participants, tout en proposant aussi des solutions, ont

fait part de leurs inquiétudes sur les zones de non-traitement, sur l'installation des jeunes agriculteurs et la transmission. Ils ont évoqué

la politique agricole commune (PAC) et souhaite une meilleure répartition des aides de 1^{er} pilier. Les dégâts occasionnés par le gibier et notamment les sangliers ont aussi alimenté le débat, ainsi que l'utilisation de l'espace rural.

■ Une rencontre étendue sur le département

Thierry Devimeux avoue avoir gardé une forte appétence pour ces questions. Lui qui a une formation d'ingénieur ponts, eaux et forêts, a travaillé pendant 15 ans dans le développement agricole et rural. Il va rencontrer tous les syndicats agricoles du département pour appréhender au mieux les questions essentielles posées par les agriculteurs qui représentent une des forces vives de l'Ardèche.